

INFORMATIONS SCIENTIFIQUES

***Cycle de formation en toponymie* organisé par le CRASC/RASYD (Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle/Unité de Recherche sur les Systèmes de Dénomination en Algérie) en partenariat avec United Nations Group of Experts on Geographical Names UNGEGN, 15-17 septembre 2014**

Dans le cadre des activités scientifiques de l'Unité de recherche RASYD sous la direction du Professeur Brahim Atoui, un cycle de formation en toponymie s'est déroulé au CRASC du 15 au 17 septembre 2014. L'importance d'une telle rencontre se justifie par l'accablant constat suivant : *absence de politique toponymique et de normalisation en Algérie qui depuis 1962, n'a fait que des opérations de débaptisation/rebaptisation*. Aussi, la participation active des cadres des institutions invitées a été particulièrement remarquée, notamment celle des représentants du Ministère de l'Intérieur, dont une des prérogatives est la procédure en cours de la désignation des noms de lieux à travers le territoire national.

Les communications¹ ont abordé les thèmes de la *normalisation des noms de lieux*, la *toponymie en tant que patrimoine culturel et historique*, et les *aspects internationaux des techniques de traitement des noms*. Les problématiques traitées renvoient à des questions en lien avec l'espace et la société, révélant des complexités qui se rattachent, entre autres, à *l'inexpérience du personnel chargé de la collecte des données, l'accès à l'information auprès des autorités compétentes, le manque de coopération de la population concernée, l'invalidation des cartes et documents utilisés...* Les problèmes linguistiques, spécialement, suscitent des interrogations et des débats autour de situations qui se caractérisent tant par leur diversité que par leur originalité. Dans les régions multilingues par exemple, l'orthographe et la prononciation nécessitent un effort soutenu d'harmonisation en rapport à des systèmes de référence dits de romanisation (arabe, berbère, français, ...).

Au-delà de leur caractère pédagogique visant à expliquer les fondements de l'élaboration de bases de données, ces rencontres multidisciplinaires ont eu pour objectif de présenter quelques cas dont les

¹ Ont communiqué : Brahim Atoui, Farid Benramdane, Fodil Cheriguen, Helen Kerfoot, Ferjan Hormeling, Djamel Mehali, Pier-Giorgio Zaccheddu.

avancées font référence dans le monde. Le Canada, à ce titre, qui possède des structures appropriées depuis plus d'un siècle (centenaire en 1997), est exposé en vue de montrer les *procédures de désignation et d'autorisation de toponymes* (Helen Kerfoot²). De même, la définition des termes utilisés donne la mesure des difficultés à pouvoir s'entendre sur des concepts tels que la *normalisation des noms géographiques* (Ferjan Ormeling et Tjeerd Tichelaar). Une même désignation peut avoir un sens différent selon la situation géographique : la montagne au Pays-Bas correspond à la hauteur d'une colline dans un autre pays montagneux.

Un bref historique sur une vingtaine d'années retrace l'appui du GENUNG à la normalisation des noms géographiques

- 1948, Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC).
- 1959, ECOSOC resolution 715 A (XXVII).
- 1960, Première réunion d'un groupe d'experts.
- 1967, Première Conférence sur la normalisation des noms géographiques.

C'est ainsi qu'une série de questions a jalonné les différentes communications apportant à la discussion l'enrichissement escompté dans ce genre de manifestation scientifique : *Qu'est-ce qu'un nom géographique ? Quel est son rôle et sa fonction ? Pourquoi normaliser et comment ? Quel est le rapport avec la culture des lieux ? Leur vécu ? Leur histoire ? Quelles sont les autorités chargées de ce travail ? Comment se fait la collecte des données ? A quel principe se rattache le choix d'une désignation ? Comment collaborer avec les pays voisins ?... Et enfin, comment se présente la situation algérienne ?*

Quelques éléments de réponses permettront d'esquisser une représentation succincte des mécanismes et des tâches à effectuer pour que puisse s'engager une politique des toponymes (établissement de base de données nationale, normalisation des noms de lieux,...).

1. Comment se définit un nom géographique ? Quel est son rôle et sa fonction ?

Fonctions des noms géographiques :

- donnent les points de référence pour s'orienter dans l'espace bâti et non bâti.
- créent des liens avec les paysages, l'histoire
- aident à l'analyse étymologique des noms des lieux

² Helen Kerfoot, Présidente, GENUND, 2002-2012 (Ressources naturelles Canada).

- usage des noms à des fins éducatives
- usage des noms pour la circulation et le transport
- identifient les objets géographiques locaux auxquelles la population se réfère au quotidien
- éléments du patrimoine géographique et symbolique relatif à la souveraineté d'un pays. (Ce dernier point intéresse en particulier les pays qui ont acquis leur indépendance).

2. Pourquoi normaliser et comment ? Quels en sont les avantages ?

L'expérience des Pays-Bas, est éclairante pour comprendre les raisons et les avantages de la normalisation toponymique. Basée sur d'anciennes codifications des villes et des voies fluviales et des lieux dits, elle a débuté dès le XV^{ème} siècle. La démarche décentralisée à différents ministères, a nécessité des réformes s'agissant de l'orthographe et de la prononciation.

Les cas de la Malaisie et de l'Indonésie, sont instructifs pour ce qui concerne la situation des pays anciennement colonisés. Le processus de décolonisation des toponymes en 1950, a modifié les noms en les remplaçant par de nouvelles désignations soit en les traduisant, soit en les corrigeant ou en les complétant. Les toponymes en tant que patrimoine culturel et historique ont été préservés.

Par ailleurs plusieurs avantages de la normalisation toponymique, sont mis en évidence :

- avantages techniques : production de cartes et atlas, SIG et infrastructure de données spatiales, Moteurs de recherche sur le Web.
- avantages économiques : l'utilisation d'un registre unique de noms normalisés aide à la gouvernance et aux travaux de recensement; rationalisation des services et de la gestion du temps.
- avantages sociaux : expression de l'identité d'un pays, d'une ville, d'un lieu ; utilité aux services d'aide et de secours à différentes échelles.
- avantages culturels : préservation du patrimoine historique, linguistique et les traditions orales

3. Quel est le rapport avec la culture des lieux ? Leur vécu ? Leur histoire ?

L'histoire des noms montre :

- de quelle façon ils se développent et s'adaptent à de nouvelles circonstances.
- comment ils perdent leurs significations originelles et adoptent d'autres connotations ?
- l'évolution des sociétés originelles et des générations qui ont inventé et transformé ces noms.
- comment les noms de lieux sont menacés par la modernisation et l'extension continuelle des villes sur les campagnes ?
- la domination des grandes puissances et le manque d'intérêt pour les noms géographiques des minorités linguistiques.
- la négligence du terrain pour de nouvelles méthodes de collecte plus expéditives.
- le « nettoyage » toponymique.
- les aspects toponymiques des cartes touristiques où la cartographie joue un rôle essentiel dans la communication.

4/ La situation algérienne

L'Algérie, comme d'autres pays africains³, a participé aux Conférences de l'ONU de 1967 à 2012 pour suivre et traiter la question des toponymes, mais à ce jour *aucune structure permanente ne gère ce patrimoine* (Atoui Brahim, Farid Benramdane). L'état des lieux abondamment illustré par différentes situations, manifestement significatives, donne la mesure du problème et son amplification par les nouvelles extensions urbaines en attente de dénomination. Plus de 40 000 toponymes restent à fournir seulement pour les rues d'Alger⁴.

Malgré cette participation, la situation algérienne se caractérise par le retard enregistré pour s'engager sur des procédures de normalisation. A l'instar de nombreux autres pays, les questions lancinantes de la langue, la prononciation, l'orthographe, restent pendantes. Elles impliquent de faire des distinctions sémantiques entre les méthodes de la transcription et de la translittération. Elles font l'objet de recherches afin de développer la normalisation des toponymes en tant qu'une étape dans un processus de collecte et de diffusion.

³ 37 pays africains ont participé dont l'Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Maroc, Mozambique, Tunisie... .

⁴ *El Watan*, n° 4627, 5 Février 2006.

Synthèse des conclusions

Le déroulement des journées de formation toponymique au Crasc, a contribué à la consolidation d'une prise de conscience pour mieux comprendre la nécessité de définir un programme de normalisation toponymique.

Les exemples à travers le monde se caractérisent par leur diversité compte tenu des particularités des contextes socioculturels et historiques. La puissance des toponymes, dans un univers mondialisé, est garante de la préservation des cultures de chaque peuple et de son identité. Mettre en place un système de dénomination toponymique, est une urgence qui concerne tous les pays africains au regard de la faible visibilité de leur patrimoine toponymique à l'échelle des nations. Présentée comme un outil de communication privilégié, la valorisation de ce patrimoine conjecture de l'éventualité de bâtir un monde plus pacifique.

Documents de références

- Technical reference manual for the standardization of geographical names, Department of Economic and Social Affairs, UNGEGN, United Nations, New York, 2007, 194 p.
- Manuel de normalisation nationale des noms géographiques, Département des Affaires Economiques et Sociales, UNGEGN, United Nations, New York, 2007, 166 p.
- Glossary of terms for the Standardization of Geographical Names, (en six langues) Department of Economic and Social Affairs, UNGEGN, United Nations, New York, 2002, 261 p + annexes.

Ammara BEKKOUCHE

Champs littéraires et stratégies d'écrivains. Colloque international, 7-8 novembre 2012, CRASC/UCCLA, Oran

Les questions du statut et stratégies des écrivains dans le champ du pouvoir (rapports de domination), de la structure interne du champ littéraire, les rapports écrivains/ artistes/éditeurs/directeurs de galeries/distributeurs ... ont été au centre de ce colloque international organisé par l'Unité de recherche « Culture, Communication, Littérature, Langues et Art » UCCLLA, relevant du CRASC d'Oran.

Les communications ont mis en exergue notamment le rapport de la production littéraire avec la pratique de la traduction. Cette pratique peut être exercée par les auteurs eux-mêmes quand ils maîtrisent la langue dans laquelle le texte littéraire est traduit, c'est le cas de Rachid

Boudjedra, Ouassini Laredj, et autres. Cela, nécessite de retravailler complètement le texte original. Ainsi, Mourad Yelles a montré qu'Amine Zaoui refuse de faire usage de l'auto-traduction ; c'est plus important pour lui de créer de nouvelles œuvres que de procéder à l'auto-traduction d'un texte déjà écrit. Concernant les écrivains monolingues (arabophones), ils font souvent appel à des traducteurs spécialisés. Le cas du littéraire égyptien Nedjib Mahfoud est incontournable, il prouve que le passage à l'universalité ne nécessite pas forcément la maîtrise ou l'usage de plusieurs langues

Par la traduction, beaucoup de romanciers algériens ont eu l'occasion d'accéder à un public plus large. Le cas d'Ahlem Mostaghanemi est souvent cité, non pas comme une réussite mais presque comme un échec. Ouassini explique cela par le fait que la langue arabe utilisée par la romancière tend vers le lyrisme, chose qui ne peut être traduite fidèlement ni même être appréciée par le lectorat français. Le deuxième élément introduit par Ouassini relève de la nature des thèmes abordés, d'un côté ils sont prisés par le lectorat local (Algérie) et régional (le Monde arabe), d'un autre côté, ils ne le sont pas dans un contexte mondial où « l'horizon d'attente » n'est plus le même. En parallèle, le cas du roman *Emarat Yakoubiène* du romancier égyptien Alaa El-Aswany, montre et démontre que la réception de cette œuvre localement et régionalement était « médiocre » ; après la traduction du roman, une reconnaissance plus importante et plus significative s'est produite en Occident.

La langue arabe est utilisée de deux manières, la première se contente d'un usage classique, conservateur et sacré, en pensant que « la langue arabe est la langue du Coran » ; cela réduit les possibilités de communication et d'innovation et laisse le romancier prisonnier du sacré et des canaux traditionnels de la morale, de la politique et des modes d'appropriation de la langue. Le second usage se veut différent par le fait que « la langue arabe est avant tout la langue de la poésie préislamique/antéislamique ». Il est évident que l'usage de la langue, d'une manière ou d'une autre, et même le recours à la traduction, sont des stratégies indispensables pour les écrivains dans leurs quête de visibilité, de conquête d'un marché plus important et le désir d'atteindre des positions à l'intérieur du champ littéraire et social.

La question de l'autonomie et de l'hétéronomie était aussi au cœur de la plupart des communications. La question posée est la suivante : est-ce que les littéraires sont autonomes envers le capital symbolique d'une société ou d'une autre, autonome par rapport au marché littéraire ou au

contraire, ils sont victimes de la violence symbolique et du monopole qu'exercent les cultures « dominantes ».

L'accès à la mondialisation n'est pas sans conséquence sur l'identité de l'auteur francophone, se trouvant ainsi entre deux mondes (Nord-Sud) et deux cultures. Cette position est menaçante et rend la vie/le parcours de l'écrivain de l'exil difficile. Il peut finir par être rejeté par les deux cultures. Bénédicte Monville de Cecco résume cette situation dans la formule suivante exprimée par John Edgar Wideman, écrivain de l'exil : « Je ne suis pas assez noir pour les miens (les noirs) et je suis trop noir pour les blancs ».

De son côté, Hadj Miliani a brossé un tableau historique de la vie littéraire à Oran en expliquant comment l'ouest algérien s'était doté, au début des années quatre-vingt-dix, d'une maison d'édition Dar El-Gharb, cela dans un contexte politique et sécuritaire difficile (la décennie noire). Cet éditeur a participé à l'animation de la vie culturelle et donné l'occasion à beaucoup d'écrivains d'éditer leurs œuvres à compte d'auteur. Par ailleurs, l'éditeur organisait des ventes où les auteurs étaient présents et participaient à la vulgarisation de leurs productions à travers des rencontres-débat avec d'autres écrivains et universitaires. A cette occasion, ils dédicaçaient leurs livres. Plusieurs participants ont, au cours de ce colloque, témoigné du professionnalisme de l'éditeur. Quand l'université s'est dotée d'un nombre important de laboratoires de recherche avec un financement propre, Dar El-Gharb a privilégié les commandes de publication des travaux de recherche émanant de ces laboratoires.

Les travaux du colloque ne se sont pas limités à une seule période, ils ont interrogé la problématique du champ littéraire dans différents contextes historiques et géographiques (Algérie, Maghreb, France, Roumanie, Etats Unis d'Amérique...). Enfin, les participants en ont pris acte ; les littéraires des deux langues (en arabe et français) ont dépassé le clivage idéologique d'hier et sont maintenant à l'écoute des discours des uns et des autres, tout en ayant des positions communes à propos des théories littéraires.

Mohamed HIRRECHE BAGHDAD

